



BUDGET PRIMITIF 2018 :

Présentation des informations financières de la commune :

Conformément à la délibération n°D_019_03_18 du 26 mars 2018, le Conseil a adopté, à l'unanimité, le Budget Primitif 2018.

Les **dépenses de fonctionnement** sont en légère baisse, à 72,58 % du budget global (75 % en 2017). Les subventions aux associations seront redéfinies, conformément aux nouvelles modifications réglementaires. L'enveloppe globale est la même. A l'issue des rencontres avec les associations, la commune s'attachera à uniformiser afin de trouver un équilibre pour chacune.

Le Fond de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC), qui est une dotation reversée aux communes dites « pauvres », ne cesse de bouger et le même montant que le CA 2017 soit 50 000 € a été réinscrit.

En **recette de fonctionnement** : Comme chaque année depuis 2014, les subventions de l'Etat ont encore diminuées. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) diminue de 23 %, passant de 130 000 € à 100 000 € (soit - 30 000 €).

Les enveloppes d'investissement sont les suivantes :

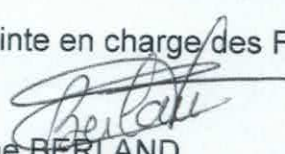
- Les travaux d'économie d'énergie pour 191 000 €
- La mise aux normes (accessibilité handicapés) pour 130 000 €
- L'extension du centre de loisirs
- La mise en sécurité du château pour 150 000 € (travaux d'urgence)

Il est également prévu l'achat de décorations de Noël pour un montant de 3 000 € ainsi que des travaux dans les écoles pour un montant de 52 700 €. Cette liste de travaux représente un prévisionnel, et elle sera susceptible d'évoluer selon les besoins.



Fait à Issou, le 26 mars 2018

L'Adjointe en charge des Finances,


Corinne BERLAND

